

Les contraintes actuelles à la participation des communautés locales dans la gestion durable des ressources naturelles : Cas de la Réserve de Biosphère de Luki en République Démocratique du Congo

Mbuangi L. M.¹, Ntoto M. R.² et Nyange N. M.³

(1) **Etablissement** : Faculté des Sciences Agronomiques de l'Université Kasa Vubu/Boma / e-mail : mbnls4@gmail.com

(2) **Encadreur académique** : Professeur titulaire, Université de Kinshasa, Faculté d'agronomie, RDC

(3) **Encadreur professionnel** : Professeur titulaire, Université de Kinshasa, Faculté d'économie, RDC

1. Objectif général

Diagnostiquer quelques facteurs qui empêchent les communautés locales de participer activement à la gestion durable et à la préservation de la réserve de biosphère de Luki.

2. Objectifs spécifiques (OS)

OS1 : Dresser un état des lieux sur la connaissance des communautés locales de leurs droits et obligations dans la gestion de la Réserve de Biosphère de Luki (RBL).

OS2 : Comprendre l'influence de l'organisation et le fonctionnement de la RBL sur sa gestion participative.

OS3 : Découvrir la dépendance de la communauté locale sur la forêt pour sa survie, son niveau d'instruction et sa démographie croissante ou décroissante.

OS4 : Evaluer l'organisation des populations riveraines de la RBL et des stratégies susceptibles d'accroître leur niveau de participation à la gestion.

3. Hypothèse

H1 : La dépendance des communautés locales de la RBL vis-à-vis de la forêt pour sa survie reste une entrave à sa préservation tant qu'elle constitue, pour ces communautés, son unique source de subsistance ;

H2 : L'augmentation de la population au sein des villages de la RBL accroît la pression sur la forêt et empêche sa gestion durable ;

H3 : Le faible niveau d'instruction des communautés locales vivant au sein ou aux abords de la RBL ne leur permet pas de comprendre sa vocation et le bien fondé d'une gestion durable d'une ressource forestière ;

H4 : Le manque d'organisation des communautés locales de la RBL empêche la prise des décisions communes et la canalisation des efforts vers un objectif commun, celui de la préservation et de la bonne utilisation de la RBL.

4. Méthodologie

4.1 Zone d'étude

La zone de cette étude est la Réserve de Biosphère de Luki, en République Démocratique du Congo. Celle-ci est située dans la province du Kongo Central, à 30 km environ de la ville de Boma. Elle s'étend entre 5°35' et 5°43' de latitude Sud, et entre 13°07' et 13°15' de longitude Est ; l'altitude varie entre 150 et plus de 500 m. Sa superficie couvre 32 714 ha (330 km²) et occupe tout le bassin de la rivière Luki, sous affluent du fleuve Congo (Lubini, 1997).

4.2 Méthode de collecte des données

Dans ce travail, la méthode inductive avec des approches analytique et structuro-fonctionnaliste a été utilisée. Nous avons également recouru à l'analyse qualitative. S'agissant des techniques de collecte des données, cette étude s'est servie de l'observation directe et des enquêtes réalisées sur la base de deux outils : un questionnaire pour la collecte des données, surtout celles dites quantitatives et un guide d'entretien semi-structuré qui a favorisé des discussions individuelles et en groupe avec les différents partenaires à la gestion de la RBL.

5. Résultats

R1 : Les communautés locales de la RBL vivent essentiellement de l'agriculture (98 %) et l'activité secondaire la plus pratiquée est la carbonisation avec une proportion de 49 %.

R2 : L'agriculture pratiquée dans la zone de cette étude est traditionnelle ou rudimentaire. Les outils utilisés le sont aussi ; le sol n'est pas enrichi et elle est tributaire des aléas climatiques. Cette agriculture s'exerce sur des petites étendues (moins d'un ha). Chaque famille possède plusieurs petits champs et change d'endroit chaque année. Les enquêtes ont permis de découvrir que 65 % des enquêtés pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis.

R3 : 93 % des enquêtés sont allochtones. Ceci a permis de conclure qu'il y a plus d'« étrangers » dans la zone que des ayants-droits ou encore que cette zone attire beaucoup d'« étrangers ». En effet, 60 % d'allochtones se sont établis dans la zone de 1980 à 2000 à cause du manque d'emploi dans les milieux urbains, les conditions de vie difficiles dans les villes et cités ainsi que la recherche des terres fertiles pour l'agriculture.

R4: Les enquêtés ont des ménages de taille importante : 55 % de ménages ont entre 2 et 5 personnes, 43 % de ménages entre 6 et 10 personnes (la moyenne nationale étant de 6 personnes par ménage). Le fait d'avoir plusieurs ménages de plus de 6 personnes montre combien le taux d'utilisation des ressources forestières peut être élevé.

R5: 27 % des enquêtés et 47 % de leurs conjoints ou conjointes sont sans instruction. Quant aux formations organisées dans la zone, il a été observé que 69 % des enquêtés n'ont jamais suivi une formation quelconque et que parmi la petite proportion de ceux qui en ont bénéficiés, 29 % ont pensé que les formations reçues ne sont pas importantes, puisqu'elles ne correspondent pas à leur problème fondamental : la survie.

R6: 80 % des enquêtés ont reconnu l'existence d'une association ou d'une organisation au sein de leur village. Parmi ceux-ci, 71 % n'appartiennent pas à l'association à cause du manque de financement, des mésententes entre les membres, des conditions d'accès non connues, des promesses non tenues par les initiateurs de ces associations, du faible niveau d'étude de la population, du manque d'information, du choix des membres par affinité, etc.

R7: 60 % de ménages enquêtés pensent que l'idée de regrouper et d'organiser la population provient de ceux qui ont des projets à réaliser dans la zone. A ce titre, l'organisation est une imposition pour les intérêts des projets conçus ailleurs, pour le bien-être de ceux qui y travaillent et non un besoin ressenti par les communautés locales.

6. Discussions

Les résultats des enquêtes menées cadrent bien avec ceux de Ntoto (2009) qui a remarqué que « de nos jours, dans la RBL, 96% des communautés locales pratiquent l'agriculture itinérante dans des conditions qui ne permettent pas à la forêt, compte tenu des jachères trop courtes, de jouer son rôle régénérateur de la fertilité du sol ». Selon Nyange (2014), au sein de la RBL, l'agriculture itinérante, que les communautés locales pratiquent, dépend de la forêt et les place dans

une situation de recherche continuelle de nouvelles terres plus fertiles.

Les résultats de ce travail sur l'augmentation de la population corroborent ceux de quelques études réalisées dans cette zone. Nsenga (2004) a écrit qu'en 1961, la population de la RBL, des enclaves et des alentours était évaluée à 18 000 personnes et est passée à 28 590 en 1993 puis à 83 459 en 2003 enregistrant une augmentation de plus de 292 % en 10 ans. Ce fort taux d'accroissement est principalement dû à l'afflux massif des populations allochtones dans les villages traversés par les axes routiers Boma-Matadi et Boma-Tshela. En fait, dans un milieu rural, la croissance de la fonction économique est illustrée par l'élargissement de l'espace de production et à Tsumba Kituti, l'espace de production agricole initialement limité à sa superficie (912 ha) occupe actuellement près de 4 908 ha (Gata, 1997).

En matière d'éducation des populations, celle-ci est une composante essentielle à mettre en œuvre pour que la communauté locale soit capable de bien gérer les ressources naturelles en général et la forêt en particulier. En effet, comme l'a reconnu Hunter (1971), dans le contexte du développement rural, « c'est particulièrement à l'éducation qu'il incombe, avec l'aide du progrès technique, de percer une brèche dans le mur de la société fermée du village pour lui ouvrir une porte vers le monde extérieur, aussi bien en contribuant à créer des nouvelles attitudes mentales qu'en améliorant les compétences techniques ». Il convient également de dire que personne n'ignore le lien fort existant entre le niveau d'instruction de la population et le développement.

Dans les zones rurales, le manque d'instruction et d'information fait que les paysans ne savent pas toujours organiser la production agricole et la commercialisation d'une manière optimale, provoquant ainsi une baisse de leur revenu à travers la perte de rendement. La formation est aussi un moyen d'acquisition, de diffusion, de partage et de transmission des connaissances et par conséquent des compétences. C'est un puissant vecteur de changement et d'innovation. Elle permet un éveil de conscience et l'esprit critique des citoyens pour leur connaissance de la nécessité et de la possibilité du changement. La formation des hommes peut conduire à ce que Freire (1974) appelle « le processus de conscientisation » : processus qui vise à modifier le pessimisme et le fatalisme de l'homme sur la réalité et à lui permettre d'acquérir « une vision critique » de son environnement.

Quant au manque d'organisation des communautés locales, les analyses faites prouvent que l'organisation des communautés locales reste un problème dans leur milieu de vie. Pourtant, les communautés les mieux organisées sont les plus à même de pouvoir effectivement gérer la mise en œuvre et la viabilité des projets de développement participatif (Lebovics, 2007). En définitive, pour mettre en œuvre un processus de participation, l'organisation de la communauté facilite la démarche et constitue un élément de succès. De cette manière, les institutions villageoises renforcées deviennent incontournables pour instaurer et maintenir une participation durable de l'ensemble de la communauté qui a alors l'assurance de voir ses besoins considérés et la satisfaction d'avoir contribué au changement souhaité (Nyange, 2014).

7. Recommandations

1. Inciter la communauté locale à faire preuve d'imagination pour la prise en charge des habitants supplémentaires. Puisque la forêt s'épuise, il faudra préserver celle qui subsiste avec beaucoup de rationalité par l'alternance des cultures de manière à ne pas épuiser le sol, la promotion de la pratique de la jachère améliorée à base des légumineuses et la formation des producteurs sur les méthodes culturales durables (la stabilisation des cultures par exemple et l'agroforesterie).
2. Encadrer les carbonisateurs, tant pour les espèces à utiliser que pour l'orientation vers le marché et le transfert des capitaux financiers gagnés vers d'autres secteurs de l'économie tel que le commerce, l'artisanat, l'élevage des petits bétails et l'apiculture.
3. Rendre l'enseignement primaire obligatoire et gratuit dans les établissements publics et éradiquer l'analphabétisme conformément à la constitution de la RDC (Article 43). Aussi, il faudra définir une politique de formation continue en faveur des agriculteurs et des acteurs ruraux : une alphabétisation fonctionnelle, une sensibilisation et une éducation environnementale après un diagnostic sérieux de ce problème auprès de la population. Pourquoi ne pas faire bénéficier à l'enseignement local des réformes qui intégreraient les préoccupations d'ordre environnemental ?
4. Au sein de la Réserve de Biosphère de Luki, la mise en place d'un comité local de pilotage est un atout pour sa gestion participative. Seulement, nous pensons qu'il se pose encore un problème de représentativité de la communauté locale. Ainsi, il faudra élargir ce comité pour engager l'ensemble de la communauté, porter et exprimer toutes ses sensibilités et aspirations pour sa gestion durable. L'organisation à mettre en place au sein des communautés de la RBL ne doit pas constituer, pour elles, une charge supplémentaire et une entrave au déroulement normal de la vie. Elle doit être ressentie comme une aide en faveur de son épanouissement intégral.

Mots clés : *Participation, Gestion durable de la forêt, Communautés locales*

Mémoire de Master Recherche en Politique et Gouvernance Forestière soutenu à l'Université de Kinshasa, Faculté des Sciences Agronomiques en Novembre 2015 en République Démocratique du Congo (RDC).